



Drôme Aménagement Habitat
Office public de l'habitat

LE PLAFOND DE RESSOURCES DU LOGEMENT LOCATIF SOCIAL 2024

Revenu fiscal de référence 2022 - avis d'imposition 2023

CATEGORIES DE MENAGES

UNE PERSONNE SEULE



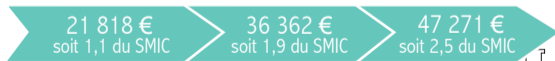
DEUX PERSONNES

sans personne à charge sauf jeunes ménages*
ou une personne seule en situation de handicap**



TROIS PERSONNES

ou une personne seule avec une personne à charge ou
jeunes ménages* ou 2 personnes dont au moins 1 est en
situation de handicap**



LE PLAFOND DE RESSOURCES 2024

DU LOGEMENT LOCATIF SOCIAL

Revenu fiscal de référence 2022 - avis d'imposition 2023

CATEGORIES DE MENAGES

	PLAI	PLUS	PLS
QUATRE PERSONNES ou 1 personne seule avec 2 personnes à charge ou 3 personnes dont au moins 1 est en situation de handicap**	24 276 € soit 1,3 du SMIC	43 899 € soit 2,3 du SMIC	57 069 € soit 3 du SMIC
CINQ PERSONNES ou 1 personne seule avec 3 personnes à charge ou 4 personnes dont au moins 1 est en situation de handicap**	28 404 € soit 1,5 du SMIC	51 641 € soit 2,7 du SMIC	67 133 € soit 3,5 du SMIC
SIX PERSONNES ou 1 personne seule avec 4 personnes à charge ou 5 personnes dont au moins 1 est en situation de handicap**	32 010 € soit 1,4 du SMIC	58 200 € soit 3,3 du SMIC	75 660 € soit 3,9 du SMIC

Sont réputées personnes à charge : Les enfants à charge au sens du code des impôts, et, si leurs ressources ne sont pas passibles de l'impôt sur le revenu, les ascendants de 65 ans ou plus et les ascendants, descendants ou collatéraux infirmes.

* Un jeune ménage est un couple sans personne à charge dont la somme des âges est inférieur ou égale à 55 ans.

** Une personne en situation de handicap est titulaire de la carte «mobilité inclusion» portant la mention «invalidité».